## MUNICIPALITE DE MANSFIELD ET PONTEFRACT.

## PROVINCE DE QUEBEC.

A une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Mansfield et Pontefract tenue le 2 octobre 2024 et à laquelle sont présents son honneur la Mairesse, Mme Sandra Armstrong, et les conseillers suivants.

Mme Janet KorolM. Garry LadouceurM. Brian BoisvertMme Claudette Béland-PleauM. Sebastien DenaultM. Richard Morrissette

Formant quorum sous la présidence de la Mairesse. M. Eric Rochon, Secrétaire-trésorier est aussi présent.

## 153-10-2024 OUVERTURE DE LA SESSION

Proposé par Madame Janet Korol Et résolu à l'unanimité.

Que la séance extraordinaire du Conseil municipale de Mansfield-et-Pontefract du mois du 2 octobre 2024 soit ouverte.

# CONFLITS D'INTÉRÊT

Aucun membre du conseil municipal ne déclare de conflits d'intérêts dans l'ordre du jour proposé.

# 154-10-2024 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur Garry Ladouceur Et résolu à l'unanimité.

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

# 155-10-2024 PAVAGE ADDITIONNEL TECQ

CONSIDÉRANT QUE les travaux planifiés de peinturage de la Maison ne pourra se faire cette année;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de peinturage de la Maison Bryson était sur la programmation TECQ 2019-2024 ;

CONSIDÉRANT QUE le service des travaux publics ont déposé une estimé de pavage pour remplacer les travaux de la Maison Bryson ;

Pour ces raisons il est Proposé par Monsieur Garry Ladouceur Et résolu à l'unanimité.

Que le Conseil approuve la soumission pour le pavage d'une partie du chemin de la Passe et de la rue des Pins.

# 156-10-2024 FINANCEMENT CAMION PR

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Richard Morrissetteet résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'accepter les termes soumis par la Caisse Desjardins des Rivières de Pontiac pour le financement du nouveau camion PR.

Que les termes entendus soient les suivants : Emprunt 80,000\$ au taux préférentiel 6.45 % + .50 % = 6.95 % terme 5 ans prêt ouvert.

# **ADOPTÉE**

## 157-10-2024 REFINANCEMENT REGLEMENT 2019-002

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Richard Morrissette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'accepter les termes soumis par la Caisse Desjardins des Rivières de Pontiac pour le renouvellement du financement du reglement d'emprunt 2019-002 pour un montant de 83,900\$ en date du 13 novembre 2024.

Que les termes entendus soient les suivants : Emprunt 83,900\$ à un terme de 5 ans sur amortissement de 15 ans au taux de 5.81%. Tout en conformité avec l'échéancier de paiement MAMH soumis lors de l'approbation du règlement 2019-002 (en attachement).

# 158-10-2024 EVENEMENT BUCHERONS CHUTES COULONGE

LEVÉE DE LA SESSION.

Proposé par Madame Claudette Béland Et résolu à l'unanimité.

.....

Mme. Sandra Armstrong

Mairesse

Que le Conseil supporte financièrement POUR UN MONTANT DE 500\$ l'évènement Bucherons chutes Coulonge.

# Proposé par Monsieur Brian Boisvert Et résolu à l'unanimité. Que cette session soit levée à 19:50 heures.

M. Eric Rochon. Secrétaire-Trésorier.